

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ATLANTIQUES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°134/2025

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LUY EN BEARN

68, Chemin de Pau

64 121 SERRES CASTET

L'an deux mille vingt-cinq, le 16 octobre à 19 heures et 00 minute, les membres du conseil communautaire de la Communauté de communes des Luys en Béarn se sont réunis au Foyer municipal à Malaussanne (64410), sous la présidence de M. Bernard PEYROULET, Président.

ETAIENT PRESENTS : 46 titulaires, 2 suppléants et 8 pouvoirs

<u>ARGELOS</u>	M. Marcel BORNY (pouvoir de M. Alain CAIE)
<u>ARGET</u>	M. Thierry SOUSTRA
<u>ARZACQ-ARRAZIGUET</u>	M. Jean-Pierre CRABOS
<u>AUGA</u>	M. David LEGROS (pouvoir de M. Serge LUPIET)
<u>AURIAC</u>	M. Jean-Claude VIGNES
<u>BOUEILH-BOUEILHO-LASQUE</u>	M. Pierre COSTADOAT
<u>BOUILLON</u>	M. Gérard LOCARDEL
<u>BOURNOS</u>	M. Jean BARUS
<u>CABIDOS</u>	M. Abderrahim ABERCHANE
<u>CARRERE</u>	M. Pierre-Michel ESAIN
<u>CASTETPUGON</u>	M. Alain PIARROU
<u>CLARACQ</u>	M. Claude CASSOU-LALANNE
<u>CONCHEZ-DE-BEARN</u>	M. Yves CAPERAA
<u>GARLIN</u>	Mme Chantal FERRANDO
<u>GAROS</u>	M. Jean-Marc THEULE
<u>GEUS-D'ARZACQ</u>	M. Daniel PEDEGERT
<u>LALONQUETTE</u>	M. Jean-Patrick BAZILE
<u>LARREULE</u>	M. Philippe LALANNE
<u>LOUVIGNY</u>	Mme Anita VERGOIN
<u>MALAUSSANNE</u>	M. Bernard DUPONT
<u>MASCARAAS-HARON</u>	M. Carle MARTENS
<u>MAZEROLLES</u>	M. Christophe LAYAA-LAULHE
<u>MIALOS</u>	M. Didier DARRIBERE
<u>MIOSENS-LANUSSE</u>	M. Arnaud MOULIE
<u>MONCLA</u>	M. Jean-Paul LAHORE
<u>MONTARDON</u>	M. Stéphane BONNASSIOLLE (pouvoir de Mme Céline LABORDE), M. Thierry GADOU (pouvoir de Mme Sylvia PIZEL), M. André POUBLAN
<u>MONT-DISSE</u>	M. Charles PELANNE
<u>RIBARROUY</u>	M. Bernard JONVILLE
<u>SAINT-JEAN-POUDGE</u>	M. Jean-Jacques CERISERE
<u>SAUVAGNON</u>	Mme Muriel BAREILLE, M. Francis CHAPOTHIN, M. Hervé HUSTET (pouvoir de M. Thomas LENOIR), Mme Karine LAPLACE-NOBLE, M. Bernard PEYROULET
<u>SERRES-CASTET</u>	Mme Martine BURGUETE, M. Frédéric CLABE, M. Jean-Yves COURREGES (pouvoir de Mme Jocelyne ROBESSON), M. Philippe DUVIGNAU, Mme Catherine LATEULADE (pouvoir de Mme Nathalie DELUGA), M. Henri MOUNOU (pouvoir de Mme Cécile LANGINIER), M. Max TUCOU
<u>TADOUSSE-USSAU</u>	M. Pascal BOURGUINAT

TARON-SADIRAC-UIELLENAVEUZANVIALERVIVEN

M. Jean GUIRAUT

Mme Daphné UZAN (suppléante de M. Serge BOURDIEU)

Mme Marie-Christine MAILLOT

Mme Claudine DE ANTONI (suppléante de M. Jean-Michel LORY)

ABSENTS EXCUSES : 45 titulairesARZACQ-ARRAZIGUETASTISAUBINAUBOUSAYDIEBALIRACQ-MAUMUSSONBUROSSE-MENDOUSSECAUBIOS-LOOSCOUBLUCQDIUSSEDOUMYFICHOUS-RIUMAYOUGARLEDE-MONDEBATGARLINLASCLAVERIESLEMELONCONMAZEROLLESMERACQMOMASMONTAGUTMONTARDONMORLANNEMOUHOUSNAVAILLES-ANGOSPIETS-PLASANCE-MOUSTROUPOMPSPORTETPOULIACQPOURSIUGUES-BOUCOUESAUVAGNONSEBYSERRES-CASTETSEVIGNACQTHEZEUZANVIGNESVIVEN

Mme Virginie GUYONET

M. Alain CAIE

M. Serge LUPIET

M. Pierre POUBLAN

M. Jean-Paul CAZENAVE

M. Sylvain SERGENT

M. Pascal GAYAS

M. Gilles BRUNET

M. Jean-Yves DUPONT-BRETHES

M. Michel MONSEGU

M. Jean-Marc DESCLAUX

M. Joël PINTADOU

M. Eric LAFONTAN

M. André LANUSSE-CAZALE

M. Frédéric LARRECHE

M. Jean VENANT

M. Patrick BENDAIL

Mme Isabelle PEGUILHE

M. Pierre DUPLANTIER

M. Georges LECLERC

M. Jean-Luc LAULHE

Mme Céline LABORDE, Mme Sylvia PIZEL

M. Philippe LABORDE-RAYNA

M. Jean CAZALIS PETIT JEAN

M. François DAMIAN-PICOLLET, M. Claude DUFRECHOU, Mme Jeannine LAVIE-HOURCADE

M. Eric DUPLAA

M. Claude FOURQUET

M. Benjamin CASSOU

M. Pierre DUPOUY-BAS

Mme Martine VASSEUR

Mme Geneviève BERGE, Mme Caroline LACROIX, M. Thomas LENOIR

M. Gilles MUGUIN-CABAILLE

Mme Nathalie DELUGA, Mme Cécile LANGINIER, Mme Jocelyne ROBESSON

M. Michel CUYAUBE

M. David DUIZIDOU

M. Serge BOURDIEU

M. Gilles PICARD

M. Jean-Michel LORY

M. Jean-Pierre CRABOS a été élu secrétaire de séance.

OBJET : LES FINANCES – DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026**Rapporteur : M. Arnaud MOULIE**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2312-1, L.2312-3, L.5211-36 et D.2312-3,

Vu le rapport d'orientation budgétaire pour l'exercice 2026,

Vu le rapport présenté par M. le Vice-président en charge des finances,

Considérant que le débat d'orientation budgétaire est une obligation légale pour les collectivités et groupements de plus de 3 500 habitants, et qu'il a pour objet de préparer le vote du budget primitif,

Considérant que le rapport d'orientation budgétaire a été communiqué aux membres de l'assemblée délibérante dans les conditions prévues par la loi et a donné lieu à débat,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré,

Par 56 voix pour,

PREND ACTE De la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire pour l'exercice 2026 et du rapport sur la base duquel il s'est tenu,

ATTESTE En avoir débattu conformément aux dispositions légales,

CHARGE M. le Président de la Communauté de communes des Luys en Béarn de la transmission du rapport et de la délibération à M. le Préfet des Pyrénées-Atlantiques.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme



**M. le Président
Bernard PEYROULET**

Nombre de membres					
En exercice	Présents	Votants	Pour	Contre	Abstention
91	48	56	56		
Date de convocation : 07/10/2025					
Affichage : 07/10/2025					

Envoyé en préfecture le 06/11/2025

Reçu en préfecture le 06/11/2025

Publié le



ID : 064-200067239-20251016-2025_134-DE